CRSA

Bourgogne-Franche-Comté

Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Le mot du Président

Ce rapport d'activité est rédigé au moment même où nous connaissons une crise sanitaire sans précédent qui remettra sans nul doute en cause nombre de perceptions sur l'état et le fonctionnement de notre système de santé ; aussi les interrogations issues de cette crise qui va s'inscrire dans le temps occuperont à n'en pas douter les futures séances de la CRSA sur la deuxième partie de l'année 2020.

Je veux malgré tout vous présenter ce rapport d'activité 2019 qui met en valeur le travail fait tout au long de cette année et dont bon nombre de thèmes seront plus que jamais d'actualité dans les mois à venir : j'en veux pour preuve la réflexion entamée sur le grand âge et l'autonomie.
Ce sont cinq séances plénières qui ont rythmé l'année 2019 avec la présence toujours aussi forte des représentants des usagers, preuve s'il en est de l'intérêt porté aux questions de démocratie sanitaire.
Après le temps du vote sur le projet régional de santé, la CRSA s'est attachée à suivre le cap de sa mise en œuvre sur la base des six enjeux clés définis conjointement entre notre conférence et l'ARS et c'est cette démarche qui a donc constitué l'ossature de nos travaux.

Pour ce faire, des outils ont été mis à disposition de la CRSA pour permettre d'être informé de l'avancement du PRS dans notre région.

La commission permanente, les commissions spécialisées mais aussi les conseils territoriaux de santé ont été associés tout au long de cette année à ces travaux.
La mise en œuvre du plan « Ma santé 2022 » a été également l'occasion pour notre instance de vérifier sa cohérence au regard des objectifs assignés au projet régional de santé qui couvre la période 2018-2028 et c'était l'objet de notre séance exceptionnelle du 30 janvier à laquelle l'ensemble des membres des instances de démocratie sanitaires avait été convié.

Autre temps fort de notre instance, la venue de Dominique LIBAULT le 26 juin 2019 qui a permis de débattre sur les questions du « Grand Age et de l'autonomie » et là encore ces questions qui sont à ce jour restées sans réponse seront à n'en pas douter au cœur de nos débats à venir avec un regard accru sur le champ du médico-social. Il faut signaler à cet égard, l'implication de la commission spécialisée sur la prise en charge et accompagnement médico-sociaux qui a largement engagé une réflexion sur cette question qui demeure plus que jamais d'actualité.

Comme chaque année, la commission des usagers a étudié les candidatures pour le label droit des usagers qui s'est traduit le 30 avril par la remise de deux prix aux lauréats régionaux.

La Bourgogne Franche Comté a été à l'honneur cette année avec le projet porté par l'association des paralysés de France « Ouvrez votre DMP » qui a fait partie des cinq lauréats du concours national.

Des perspectives ont été ouvertes sur l'activité de notre CRSA pour l'année 2020 avec comme fil rouge, le numérique en santé avec comme mot d'ordre le fait de laisser carte blanche aux commissions spécialisées.
On le voit, les travaux de notre instance ont été soutenus tout au long de cette année 2019 en y associant l'ensemble des membres de cette dernière mais pour en revenir à mes propos de départ bon nombre de réflexions et interrogations que nous avons portées en 2019 seront plus que jamais d'actualité sur la deuxième partie de l'année 2020.

Nous devons ensemble pouvoir interpeler l'ARS sur la question du devenir de notre système de santé à l'aune de ce Maelström que nous fait subir cette pandémie, évènement sans précédent qui impactera encore longtemps notre quotidien.

Activités 2019 de la CRSA Bourgogne-Franche-Comté

Faire le lien entre Ma santé 2022 et le Projet régional de santé

Le 30 janvier 2019, la conférence régionale de la santé et de l'autonomie, les 8 conseils territoriaux de santé (CTS) et France Assos Santé ont interpelé l'Agence régionale de santé sur **la mise en œuvre du nouveau plan gouvernemental « Ma santé 2022 » et sa cohérence avec le récent projet régional de santé (PRS) 2018-2028.** Les présidents des instances de démocratie en santé ont prédéterminé plusieurs sujets de questionnement sur lesquels le directeur général de l'ARS était invité à apporter des éclaircissements :

- Quelle est la doctrine de l'ARS dans la mise en oeuvre des communautés professionnelles de territoire de santé (CPTS) ?
- Quels sont les nouveaux métiers (assistants médicaux, et infirmières de pratiques avancées) et comment vont-ils être répartis sur les territoires ?
- Quelle cohérence entre les 10 parcours évoqués dans Ma Santé 2022 et les parcours du PRS ?
- Quels sont les contours de la territorialisation sur certaines mesures phares de ce plan (hôpitaux de proximité, médecins généralistes à exercice partagé) ?
- Quelle est la place donnée aux usagers dans ce système de santé transformé ?
- Comment développer l'attractivité de nos territoires et l'intérêt à exercer les professions médicales, paramédicales, médico-sociales et sociales ?
- Quels sont les attendus du développement des outils numériques ?

La CRSA en quelques chiffres

92 membres au sein de la CRSA BFC

5 séances plénières

3 réunions de la Commission permanente

2 arrêtés modificatifs de la liste des membres de la CRSA BFC

268 000 euros dédiés à la démocratie en santé en 2019 au titre du fonds d'intervention régional (FIR)

74 % de participation du collège des représentants des usagers, grand gagnant en séance plénière

Avancement du PRS sur trois des six enjeux clés priorisés par la CRSA

Améliorer la prise en charge de la santé mentale

Un point sur la mise en œuvre de la feuille de route santé mentale a été fait, avec un focus sur l'avancée des PTSM dans la région, illustrée par la présentation de la construction, du partenariat et de la contractualisation du PTSM de la Nièvre.

Améliorer l'accès aux soins dans les territoires fragiles

Au cours de cette séance ont été présentées les mises en œuvre concrètes des 4 dispositifs prioritaires de Ma santé 2022, à savoir : les CPTS, les soins non programmés, les assistants médicaux, et les hôpitaux de proximité.

E.santé : tirer pleinement parti des usages du numérique en santé

Les membres ont pu débattre sur les questions éthiques, les outils au service des professionnels, les services à disposition des citoyens…

Perception des habitants de la région sur la santé : une étude de l'ORS

Cette étude portée par l'ARUCAH en lien avec l'ORS BFC et financée dans le cadre de l'appel à projet démocratie en santé et parcours 2018, avait pour objectif principal de **recueillir les attentes, les points de vue et les connaissances des habitants sur des thèmes prioritaires de santé** au moment de la signature du Projet régional de santé. Les résultats ont fait l'objet d'une communication en séance plénière.

À consulter : https://www.orsbfc.org/publication/paroles-du-sagers-expression-des-points-de-vue-dusagers-de-bourgogne-franche-comte-sur-les-themes-structurants-des-politiques-de-sante-et-sur-leurs-droits/

Suivi et évaluation du PRS BFC

Le cadrage du suivi et de l'évaluation du PRS BFC a été partagé avec la Commission permanente de la CRSA. **Quatre outils de suivi sont mis à la disposition de la CRSA** pour l'informer de l'avancement du PRS dans notre région :

- un bilan annuel des réalisations
- un tableau de bord constitué de 33 indicateurs
- des vidéos pour valoriser les dispositifs les plus importants
- un panorama de presse « Quoi de neuf en BFC ? » qui collige les différentes actions conduites par l'ensemble des acteurs

Rapport sur le grand âge : invitation de Dominique LIBAULT

La grande concertation nationale sur « Grand âge et autonomie » a permis de déboucher sur **175 propositions élaborées** avec les personnes et les acteurs concernés pour « passer de la gestion de la dépendance au soutien à l'autonomie » et pour transformer l'accompagnement de la personne âgée en perte d'autonomie. Dominique Libault LIBAULT est venu le 26 juin présenter son rapport à la CRSA et débattre avec les membres sur ces propositions. À cette occasion la commission médico-sociale avait préparé de nombreuses questions et observations.

Label droits des usagers

Comme chaque année, la commission des usagers de la CRSA a étudié les candidatures pour le label Droits des usagers. Cette année, six projets régionaux ont été labélisés. Christian Demouge DEMOUGE et Bruno Herry HERRY ont remis un prix lors de la séance plénière du 30 avril aux deux lauréats régionaux :

Le Centre hospitalier de Sens pour son projet « Kit communication Droits des patients » qui favorise la promotion des droits des usagers dans l'établissement.

L'association Juralliance (gestionnaire d'établissements à but non lucratif) pour son projet « Intelligence collective dans une entreprise Travail et Insertion Accompagnement. Travailleurs Handicapés (ESAT) » qui permet à un groupe de travailleurs en ESAT, en situation de handicap intellectuel, de co-construire un questionnaire d'enquête qualité en utilisant un processus d'intelligence collective et des techniques de créativité.

En parallèle, le 18 avril 2019, la Bourgogne-Franche-Comté était à l'honneur au sein du ministère de la santé, puisque **le projet porté par l'association des paralysés de France (APF) « Ouvrez votre DMP » a fait partie des 5 lauréats du concours national.**

À consulter : https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/parcours-de-sante-vos-droits/les-laureats-du-concours/les-laureats-du-concours-2019/article/ouvrez-votre-dmp-comme-tout-le-monde-et-avec-tout-le-monde

Aide à l'installation des professionnels

Deux avis sur le zonage des professionnels de santé (les médecins généralistes libéraux) ont été rendus en 2019. Ce zonage détermine l'attribution d'aide à leur installation dans des zones fragiles.

- Une procédure simplifiée pour les zonages déjà examinés et qui s'est appliqué à la révision du zonage médecins libéraux en mars 2019.
- Un zonage sur les nouveaux territoires de vie, de l'ensemble de la région, classés en zone d'intervention prioritaire (ZIP) en juin 2019.

L'appel à projet démocratie en santé 2019

En 2019, **5 projets ont été retenus dans le cadre de l'appel à projet de la CRSA** portant sur l'implication des usagers dans les démarches parcours.

SOLÉA : pair aidance au CSAPA Soléa et dans ses dispositifs

Ce projet prévoit l'implication d'un usager pair dans le dialogue avec les usagers du CSAPA et la mise en place d'une action de réduction des risques et des dommages impliquant un professionnel référent et l'usager pair.

ARUCAH : expression des personnes âgées accueillies en hébergement collectif et bénéficiaires d'aides à domicile

Réalisation d'une étude avec l'observatoire régional de la santé, sur les modalités de prise en compte de la parole des usagers âgées, par les acteurs des établissements d'hébergement et des services médico-sociaux de soins et de prestations à domicile.

AFTC (2 projets)

Mobilisation d'usagers-partenaires dans la co-construction d'actions de sensibilisation, et de formation sur le handicap cognitif

8 usagers-partenaires vont suivre une formation avec l'université des patients, ces derniers auront ensuite deux missions : accompagner leurs pairs et leurs familles et former les professionnels.

Carnet de suivi médical personnalisé pour personnes cérébrolésées

Il s'agit de créer un support avec des personnes cérébrolésée pour les personnes cérébrolésées, afin de permettre à ces dernières d'être plus autonomes dans le suivi de leur santé.

Les invités au festin : Parole sur scène, jouer pour partager

Réalisation de vidéos de saynètes humoristiques jouées par des participants à partir de témoignage d'usagers en santé mentale et de leurs représentants au sujet de la stigmatisation dont ils s'estiment victimes, afin de la diffuser au grand public

Créer des ponts entre les représentants des usagers des différentes instances (CRSA, CTS, France Assos Santé)

Cette année la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers a été particulièrement active pour rencontrer ses homologues des autres instances.
En avril s'est tenue **la 2e journée régionale des représentants des usagers des établissements de santé, organisée par France Assos Santé Bourgogne-Franche-Comté, à la demande de la CSDU.** Cette journée, qui a réuni **97 personnes** est l'occasion pour les représentants des usagers de se tenir informés et de pouvoir échanger entre pairs sur leurs missions en faveur des droits des usagers et des patients.

En novembre, **un séminaire de rencontre a été organisé entre les membres de la CSDU et les membres des formations spécifiques à l'expression des usagers des conseils territoriaux de santé.** L'occasion pour les 9 commissions de définir collectivement un plan d'actions pour structurer la représentation des usagers dans la région et d'améliorer la stratégie de communication de la démocratie en santé. Cette journée sera renouvelée annuellement.

En amont de ce séminaire, les membres de la CSDU et les présidents des formations spécifiques des CTS ont pu échanger librement avec le directeur général de l'agence régionale de santé, sur des sujets d'actualité de leurs choix.

Outils de communication de la démocratie en santé

Ma santé en BFC est le site de la démocratie en santé en région depuis 2014. Le site regroupe des informations santé à destination du grand public mais aussi un espace de travail dédié aux membres des instances. Au moment de leur désignation, les membres de la CRSA reçoivent des codes d'accès personnels pour se connecter sur cet espace ; ils ont ainsi accès aux documents de la CRSA et des commissions spécialisées dans lesquels ils siègent, de manière permanente. L'ensemble des documents est publié dans cet espace et n'est plus adressé par mail.

Initié en 2017 pour dynamiser la démarche et instaurer un processus participatif, **le comité communication se compose de membres des différentes commissions de la CRSA**. En 2019, le comité a travaillé à la mise en exergue des besoins de communication en lien avec le projet et plus globalement au sein des instances. Il a aussi participé à la rédaction du cahier des charges pour la refonte du site prévue en 2020.

La page Facebook, compte 1 200 abonnés avec une participation accrue sur des sujets tels que la rougeole, les tiques, ou encore la vaccination. Elle est un relais privilégié pour les actualités régionales et associatives et pour recueillir l'avis des usagers via des sondages spécifiquement créés.

La lettre d'information « Ma santé en Bourgogne-Franche-Comté » est trimestrielle. Adressée à l'ensemble des membres de la CRSA, elle présente les points d'actualité de la démocratie en santé dans la région.

Des travaux sur des sujets d'actualité

Les aidants familiaux

Des réunions de travail au sein de la Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé ont permis de **faire un état des lieux et d'ouvrir des pistes sur la situation des aidants familiaux**, qui peuvent être le conjoint, le concubin ou partenaire pacsé, un ascendant, un descendant ou un collatéral, accepté par l'aidé en perte d'autonomie, et n'étant pas salarié pour cette aide.Ce travail souligne l'importance de l'aidant. Une réflexion plus large et plus innovante de la part des professionnels de santé et des usagers est déjà amorcé, sur un plus grand engagement des usagers, pair-aidants et véritable acteurs au sein du système de santé.

La situation des urgences en Bourgogne Franche-Comté

La commission spécialisée de l'organisation des soins s'est penchée sur **la problématique des urgences qui sont en crise au regard des mouvements de grève dans certains départements.** Des revendications nationales mais aussi des revendications liées à des problématiques locales comme par exemple la fermeture de lits, illustrent les difficultés au sein des services d'urgences. Le dispositif national d'accompagnement doit non seulement assurer la continuité des services pendant la période estivale mais aussi répondre aux besoins en soins urgents par un renforcement des effectifs. Le problème du recrutement d'infirmiers, d'aides soignant et de médecins est souligné. L'hospitalisation à domicile étant une partie de la réponse à cette problématique. Un certain nombre d'observations ont été remontées au niveau national. 73 dossiers ont été examinés par la CSOS au cours de l'année 2019.

Une évaluation de la place de la prévention dans les parcours de santé

Les membres la commission spécialisée de prévention ont proposé **la réalisation d'une évaluation de la place de la prévention dans les parcours de santé.** Les parcours les plus intéressants à étudier (selon faisabilité) : 2 parcours populationnels, 2 parcours thématiques. Les propositions de la Commission étant : personnes en situation de handicap, maternité, cancers, maladies cardiovasculaires.

Le rapport Grand Âge et Autonomie

À l'occasion de la présentation de Monsieur Dominique LIBAULT sur la « Concertation Grand âge et autonomie », la commission spécialisée prise en charge et accompagnement médico-sociaux a engagé une réflexion et des questionnements sur : **le principe de rapprochement entre la dépendance et le soin, le financement de la baisse du reste à charge dans la prise en charge de la personne âgée, la qualité de la prise en charge dans les EHPAD, la reconnaissance des métiers liés à la perte d'autonomie et la qualité de vie au travail.** Comment s'emparer de ces sujets au niveau territorial ? Des travaux vont dans le sens des préconisations du rapport. Il existe des bonnes pratiques et beaucoup d'initiatives remarquables pour arriver à construire une nouvelle offre et des solidarités au plan local.

Perspectives 2020 de la CRSA Bourgogne-Franche-Comté

Le numérique en santé : fil rouge 2020

Un groupe de travail inter-collèges va être mis en place. Il réfléchira à divers sujets proposés par la stratégie numérique en santé : la télémédecine, le DMP, les services pour les citoyens, notamment sante.fr, la sécurité des données. Au moins 2 réunions sont prévues dans l'année 2020. À l'issue de ces réunions, le groupe présentera le fruit de ses travaux en séance plénière (fin 2020 ou début 2021).

Carte blanche aux commissions spécialisées !

Afin d'avoir des interventions qui correspondent aux attentes des membres de la CRSA, a été acté le principe de **2 séances plénières organisées par les commissions spécialisées** (sur les 4 organisées dans l'année).
La commission prévention et la commission médicosociale se sont d'ores et déjà positionnées sur l'année 2020.

CRSA
Bourgogne-Franche-Comté

LE SIÈGE
Le Diapason
2 Place des Savoirs
21035 Dijon Cedex

Standard : 08 20 20 85 20
ars-bfc-democratie-sanitaire@ars.sante.fr

Juin 2020 - Création Ireps BFC - Images Pixabay